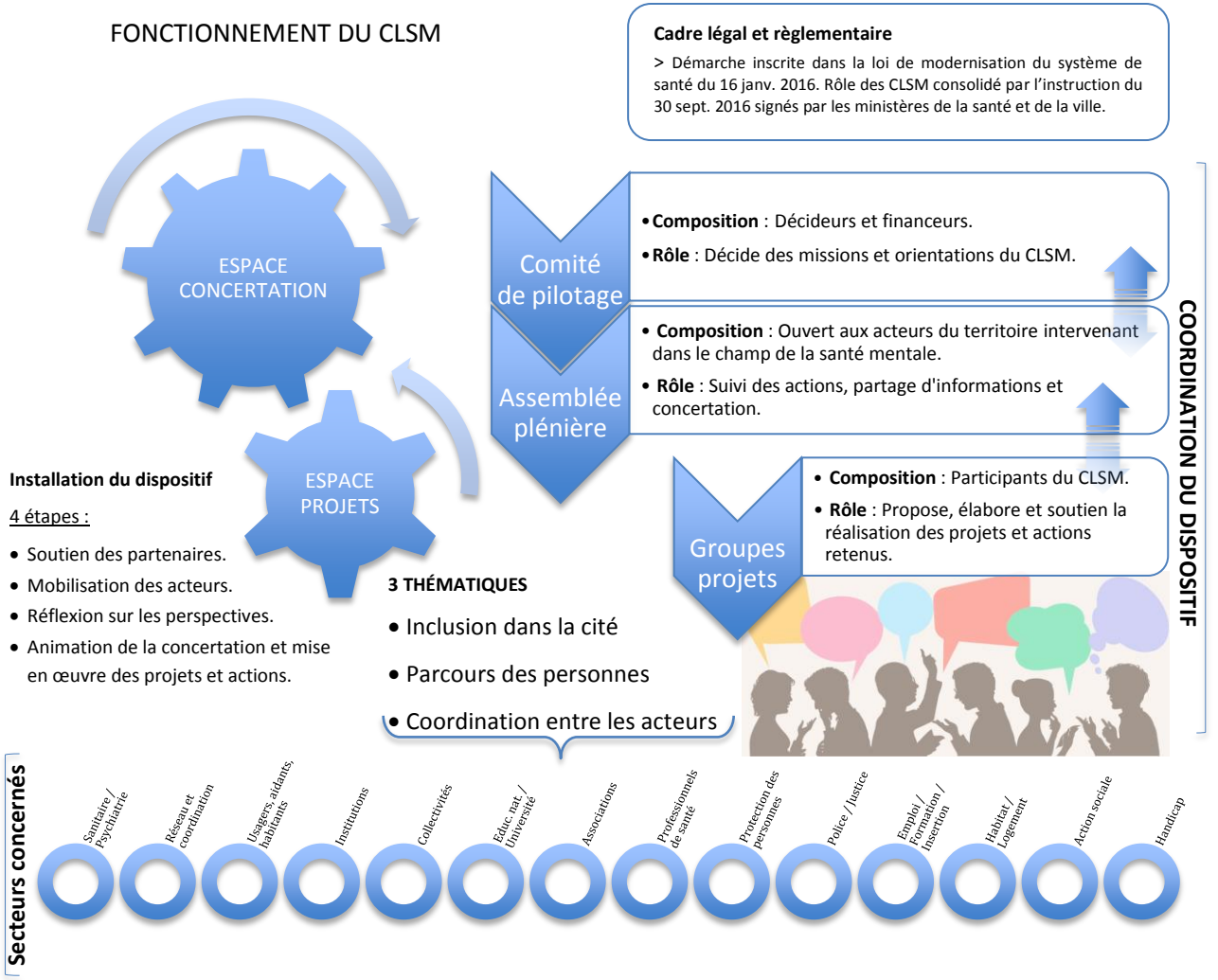


Conseil local de santé mentale du territoire messin

Une plateforme de concertation et de coordination ouverte à tous les acteurs

FONCTIONNEMENT DU CLSM



INCLUSION DANS LA CITE	PARCOURS	COORDINATION
<p>> PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE Développer des actions de prévention et promotion de la santé mentale qui répondent aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé.</p> <p>> PARTICIPATION DES USAGERS Garantir une place à part entière des usagers, des aidants et des habitants dans le CLSM en favorisant leur implication dans le dispositif et la réalisation des actions.</p> <p>> SENSIBILISATION À LA SANTÉ MENTALE Aider les professionnels, les élus, les bénévoles et les aidants à développer leurs connaissances de la santé mentale.</p> <p>> ACCÈS AUX AIDES ET AUX SOINS Améliorer la visibilité des aides et services disponibles, et l'orientation des publics concernés.</p>	<p>> ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS Contribuer à une meilleure prise en charge des publics concernés par une problématique de santé mentale.</p> <p><i>Thématique transversale</i> > DIAGNOSTIC Partager la connaissance de la situation locale en participant à l'élaboration du diagnostic santé mentale et étudier les possibilités d'actualiser et d'enrichir en continu ce diagnostic.</p>	<p>> CONNAISSANCE DES ACTEURS Favoriser le rapprochement entre les acteurs intervenant sur le périmètre du CLSM.</p> <p>> GESTION DES SITUATIONS INDIVIDUELLES EN DIFFICULTÉS Étudier la faisabilité de mettre en place une instance d'analyse des situations individuelles en difficultés.</p> <p>> PARTAGE D'INFORMATIONS Encourager le partage d'informations entre professionnel à partir d'une analyse des besoins et attentes des structures et services impliqués dans le CLSM.</p>

THÉMATIQUES ENVISAGÉES

Contact
 Stéphane TINNES-KRAEMER
 Coordonnateur du CLSM du territoire messin
stephane.tinnes@ch-jury.fr
 03 87 56 27 68